



SOMMET AFRIQUE-EUROPE DE LA JEUNESSE

Rencontre Régionale Consultative - Zone Afrique de l'Ouest
Comité National d'Organisation
BURKINA FASO

RENCONTRE CONSULTATIVE REGIONALE
ZONE AFRIQUE DE L'OUEST
Ouagadougou du 1^{er} au 03 Octobre 2007

RAPPORT DE SYNTHESE

Octobre 2007

Du lundi 1er au mercredi 03 octobre 2007, s'est tenue dans la salle de Conférences de l'Hôtel Pacific, la rencontre consultative régionale de la jeunesse de la zone Afrique de l'Ouest.

Le présent rapport de synthèse qui rend compte des résultats des travaux de la rencontre consultative Zone Afrique de l'Ouest, préparatoire au Sommet Afrique Europe de la jeunesse s'articule autour des trois axes :

- La cérémonie d'ouverture
- Le déroulement des travaux ;
- Les résultats des travaux.

I. DE LA PARTICIPATION

Placé sous le parrainage et la présidence du Ministre de la jeunesse et de l'emploi, le Professeur Justin KOUTABA, la cérémonie d'ouverture a connu la participation des membres du Gouvernement, des autorités politiques, des cadres du MJE, de délégations de jeunesse du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Mali, du Niger, du Togo, de la Guinée Conakry, du Nigeria, du Ghana, du Liberia, de la Gambie, de la Diaspora, de la représentante du CES France, de l'INJEP France, du GERFAC France, de l'UPJ, de l'ONUSIDA et de la PPJA / Cameroun ainsi les délégués du Burkina Faso et des jeunes.

III. DEROULEMENT ET RESULTATS DES TRAVAUX

Organisés en plénières et en ateliers, les travaux de la rencontre consultative ont débuté en plénière par la présentation du processus suivie de la table ronde sur le **partenariat secteur public-privé** animée par Mr Alain COEFFE, président du conseil d'administration de la Maison de l'Entreprise du Burkina Faso.

Les travaux se sont poursuivis par une série de communications en atelier portant sur divers aspects du développement et des préoccupations de la jeunesse présentée aussi bien par des universitaires que des personnes ressources relevant des secteurs public et privé et de la société civile.

Ces communications ont porté sur les thèmes ci-après :

1- Objectifs du millénaire pour le développement animé par Mr OUEDRAOGO Harouna, représentant du PNUD

2- Bonne gouvernance et démocratie animée en panel par Mr OUEDRAOGO Losseni représentant du Mécanisme d'Analyse et d'Evaluation par les Paires (MAEP) et Mr Luc IBRIGA, professeur agrégé de droit.

3- Paix et conflits animé par Mr Jean Marc PALM/ Chercheur au CNRST et Mr DIABI Youssouf, président de l'AJPA (Côte d'Ivoire)

4- Globalisation, Commerce et développement socio-économique animée par Mr BENGALY Abdoulaye, Directeur des Stratégies de la Banque Régionale de Solidarité du Burkina Faso.

5- Changement climatique et développement durable,

6- Migration, mobilité, dialogue interculturel et co-développement animée en panel par Mme Mireille RAUNET du Conseil économique et social de France et Mr ZANOUE de l'UNFPA (Burkina Faso).

7- Emploi et agenda pour les meilleures conditions de travail animé par Mr KABORE Frédéric, Directeur général de l'emploi et de la formation professionnelle du Ministère de la Jeunesse et de l'Emploi.

8- Stratégie et instruments de coopération euro-africain pour la jeunesse animée par Mr Guy PIAKA représentant de l'INJEP/ France.

Les communications ont donné lieu à des débats fructueux eu égard à la richesse de leur contenu et permis aux participants de s'imprégner des multiples facettes de ces thématiques d'une part et d'autre part d'exprimer leurs visions, préoccupations sur les problématiques développées.

IV. RESULTATS DES TRAVAUX

Au niveau de l'atelier Objectifs du millénaire pour le développement

La communauté internationale a adopté en septembre 2000, les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) avec pour point focal la réduction d'ici 2015 de la moitié de l'extrême pauvreté qui frappe avec dureté, déshumanise et paupérise les populations dans les pays en développement comme ceux d'Afrique de l'Ouest.

La réalisation des OMD n'est malheureusement possible que grâce à la mobilisation soutenue des financements et le constat général, cinq années après l'adoption des OMD est que l'Aide Publique au Développement, initialement retenue pour ces besoins ne suffira pas pire elle s'amenuise.

Le défi majeur de nos jours est de trouver des sources de financement stables, prévisibles et facilement mobilisables pour assurer un financement sûr et pérenne des stratégies de mise en œuvre des politiques de développement durable. Toute une série de propositions ont été soumises à discussion ces dernières années, toutes centrées sur la recherche de sources novatrices de financement pour suppléer l'insuffisance de l'Aide Publique au Développement (APD).

Cinq années après l'adoption des Objectifs du Millénaire pour le Développement, la situation économique et sociale de certains pays témoigne de ce constat qu'ils sont confrontés à la marginalisation de leurs économies et à la paupérisation de leurs populations. Les stratégies pour sortir de cette situation doivent être basées sur une utilisation optimum de toutes les potentialités du pays et particulièrement des ressources humaines dont la jeunesse est une composante essentielle.

La jeunesse Ouest Africaine constitue la majorité de la population (55,75% entre 0 et 18 ans et 49,5% de cette population a moins de 15 ans). Cette importance numérique de la jeunesse commande que soit accordée à cette catégorie sociale une place de choix dans tous les programmes nationaux de développement social et économique des Etats et aussi des programmes régionaux de l'Afrique de l'Ouest.

En effet, la jeunesse est reconnue comme une ressource inestimable et une sève vivifiante de la société, la nécessité de sa participation effective et active à la vie des Nations doit être considérée comme un impératif catégorique.

En terme de contrainte pour l'atteinte des OMD pour la sous région ouest africaine on peut relever :

- L'instabilité politique du fait des insuffisances des pratiques de gouvernance économique et politique dans les Etats de la sous région ;
- Le manque de financements pour la mise en œuvre des stratégies OMD
- La non opérationnalisation des stratégies OMD
- L'insuffisance de la prise en compte de la question de la jeunesse africaine, qui constitue la plus forte concentration de la jeunesse mondiale, comme groupe spécifique et particulièrement vulnérable ;
- Les risques réels de la non atteinte des OMD en 2015 ;
- Le manque de priorités dans la mise en œuvre des OMD ;

Au regard des défis que constituent les OMD, les participants ont formulé les recommandations spécifiques ci après :

- Une plus grande implication de la jeunesse africaine dans la mise en œuvre des stratégies OMD en Afrique car ils sont les premiers concernés ;
- L'instauration et le respect de système de bonne gouvernance politique et économique ;
- La prise en compte de la jeunesse comme objectifs spécifiques de développement dans les OMD;
- une meilleure prise en compte de la jeunesse africaine subsaharienne dans les OMD,
- les jeunes doivent veiller à tous les niveaux au respect des engagements pris par les états pour la réalisation des OMD ;
- les jeunes doivent s'impliquer davantage dans la réalisation des objectifs en fonction de leur secteur d'activités ;
- la mobilisation de ressources conséquentes d'accompagnement pour une meilleure appropriation des OMD par la jeunesse africaine;
- les jeunes doivent bénéficier de l'assistance financière et technique des PTF dans le cadre de leur participation à la réalisation des OMD ;

Au niveau de l'atelier globalisation, commerce et développement socioéconomique

Après une analyse de la situation du continent africain en général et de l'Afrique de l'Ouest en particulier dans le contexte de la mondialisation, les jeunes relèvent qu'au moment où la lutte contre la pauvreté est devenue le nouvel évangile de la communauté internationale, les pratiques déloyales de certaines puissances font peser de lourdes menaces sur nos filières agricoles qui font vivre des millions de paysans africains. Ceci rappelle la nécessité d'une mondialisation et d'une gouvernance mondiale moins hypocrites et plus équitables.

Cependant si la mondialisation suscite à juste titre des inquiétudes, la détermination de la jeunesse ouest africaine, réputée pour son ardeur au travail, et décidée à vaincre l'adversité s'interdit de céder au fatalisme.

Il apparaît alors impératif de saisir aussi les opportunités de commerce et de développement qu'elle offre à condition que la jeunesse se mette en ordre de bataille organisé.

Les recommandations suivantes ont été formulées :

- la mise en place d'un Etat stratège, débarrassé des pesanteurs administratives et sociologiques, sachant impulser et organiser le développement, investir dans la recherche-développement, mobiliser toutes les forces vives de la région et les jeunes en premier plan ;
- le renforcement des capacités de production des entreprises de la sous région ;
- la promotion d'un espace économique communautaire viable.
- la mise à la disposition de la jeunesse de ressources nécessaires à l'expression de leurs initiatives novatrices, créatrices de richesse ;
- l'implication de la jeunesse à la gestion des questions communautaires ;
- la nécessité d'une mondialisation et d'une gouvernance mondiale moins hypocrites et plus équitables ;
- la mise en place et l'opérationnalisation d'une politique de modernisation du secteur agricole Ouest Africaine ;
- la création et la promotion de fonds de soutien à la valorisation des initiatives de la jeunesse créatrice adaptés et accessibles aussi bien à la jeunesse urbaine que rurale d'ailleurs la plus importante ;
- le développement d'une formation contemporaine et adapter au contexte national et international de l'emploi.

Au niveau de l'atelier changement climatique et développement durable

L'accent a été mis sur les causes du changement climatique et se déclinent comme suit :

- La coupe abusive du bois pour l'usage domestique et pour son exploitation industrielle
- Les déchets non recyclables des usines, des entreprises et de la consommation ;
- Le non traitement des déchets toxiques ;
- la pauvreté des ménages ;
- L'utilisation incontrôlée des produits chimiques (cyanure) et les pesticides ;
- La destruction de l'environnement par les industries extractives ;
- Les pratiques de cultures itinérantes sur brûlis,

Pour faire face à ces difficultés aux corollaires désastreux pour l'environnement et compromettants pour l'avenir de la jeunesse **les participants ont recommandé :**

- L'application du protocole de KYOTO par tous les pays ;
- La nécessité de revoir et de changer la nature de nos rapports avec la Nature
- La relecture et l'application des accords, des traités et des textes sur la protection de l'environnement ;
- L'instauration d'une politique sous régionale de développement soucieux de la préservation de l'environnement ;
- La nécessité de mieux outiller les ministères en charge des questions environnementales pour faire face aux multiples défis environnementaux ;
- La réglementation de l'importation des appareils électroménager ou engins désuets qui émettent des gaz à effet de serre ;

- La forte sensibilisation des entreprises, des industries ou firmes multinationales installées en Afrique de l'Ouest à intégrer le strict respect des accords, des textes, et traités environnementaux dans leurs cahiers de charges ;
- La promotion de l'utilisation de sources d'énergie moins polluante ;
- La prise d'initiatives pour améliorer le rendement des productions agricoles et permettre un aménagement adéquat du sol au service du développement ;
- L'accroissement de la lutte contre les plantes aquatiques proliférantes et nuisibles ;
- L'instauration au sein du système éducatif des modules portant sur la protection de l'environnement ;
- L'implication des jeunes dans les stratégies de protection de l'environnement ;

Au niveau de l'atelier consacré la thématique Stratégie et instrument de coopération Afro européenne

Les participants ont mis l'accent sur l'appréciation générale de la coopération Afro européenne et dégagé des actions prioritaires pour la sous région Ouest africaine.

L'appréciation de coopération entre l'Afrique et l'Europe a fait ressortir des contraintes et des opportunités.

En terme de contraintes on note :

- la non reconnaissance des diplômes : ici c'est le problème de l'universalité des diplômes d'études qui se pose. Ce qui a pour conséquence que les jeunes diplômés africains ont des difficultés pour faire valoir leurs compétences en dehors de l'Afrique ;
- Les normes de qualités sont discordantes : il s'agit du fait que les critères de qualités ne sont pas uniformes. Les produits africains sont très souvent interdits d'accès au marché européen ;
- La différence des valeurs culturelles entre d'une part les pays d'Afrique et d'autre part entre les pays d'Afrique et d'Europe ce qui rend plus difficile la communication ;
- Le non respect du principe de la libre circulation des biens et des personnes entre les pays d'Afrique d'une part et entre les pays d'Afrique et d'Europe d'autre part. Sur ce point il est essentiel de remarquer qu'il est plus aisé pour un européen de rentrer en Afrique qu'un africain de rentrer en Europe ;
- La non valorisation/reconnaissance de l'expertise local des jeunes africains;
- L'effet pervers des accords de coopération existants qui sont très souvent néfaste pour la jeunesse africaine dans leurs contenus ;
- La diffusion des images péjoratives de la jeunesse africaine par les média européennes. Ce qui entraîne une stigmatisation et une discrimination de cette jeunesse africaine par la jeunesse européenne ;
- Le non accès à l'information. Il s'agit du système de communication ainsi que les TIC ;
- L'insuffisance d'infrastructures en matière d'éducation et de formation professionnelle des jeunes africains ;
- Le manque d'encouragement des jeunes à s'impliquer dans des activités de développements dans leur propre pays d'origine ;
- Le manque de structures de jeunesse dans la gestion des fonds octroyés aux jeunes.
- La mauvaise gestion des ressources.

Au vu des constats les participants recommandent :

- La création de cadres permanents non gouvernementaux et indépendants de représentation des jeunes ;
- La signature d'accords de partenariat non discriminatifs, qui respectent les droits humains, qui engagent la responsabilité et qui suscitent la participation du plus grand nombre ;
- Attribuer directement les financements aux organisations africaines ayant siège en Afrique ;
- L'accès aux moyens financiers qui seront cogérés pour le financement des projets africains ;
- L'amélioration du système éducatif (formel, non formel et informel) ;
- La consolidation des partenariats Nord-Sud ;
- Renégocier les APE (accords de partenariat économique) en fonction de nos réalités par rapport au potentiel réel des pays ;
- L'appui à la création et au fonctionnement des Conseils Nationaux de la Jeunesse (CNJ) ;

En outre elle a dégagé des axes de perspectives.

Les participants à la rencontre consultative régionale Ouest africaine s'engagent à :

- Promouvoir une éducation et une formation plus active, seul gage de l'épanouissement de cette jeunesse ;
- Prendre conscience que la notion de responsabilités doit guider nos actions ;
- Prendre conscience de l'existence de devoirs et de droits par rapport à la société ;
- Promouvoir l'unité, la paix et le développement ;
- Exploiter les opportunités qu'offrent les TIC dans les différents domaines de développement ;
- Promouvoir et protéger les droits des jeunes et la parité jeune fille et jeune garçon.
- Vulgariser et sensibiliser les Etats pour la ratification de la Charte africaine de la jeunesse.

Au niveau du thème emploi et agenda pour les meilleures conditions de travail

Les participants ont relevé en terme de contraintes :

- Le secteur informel occupe la majeure partie des populations et constitue le principal pourvoyeur d'emplois. Cependant les emplois dans ce secteur sont ignorés par les systèmes de réglementation d'où la précarité et l'avilissement dans ce domaine ;
- L'analphabétisme à grande échelle, le désengagement progressif de l'Etat (dans la plus part des pays) pourtant principal pourvoyeur d'emploi constituent des contraintes à la promotion du travail décent ;
- les nouvelles règles du marché marquées par une intense compétitivité et la poursuite de la rentabilité excluent d'emblée une bonne partie de la population de la sphère du travail décent ;
- la méconnaissance ou la non maîtrise du travail informel et de la dynamique des populations qui y exercent, toute chose qui complique la définition de dispositifs appropriés.

Les participants recommandent :

- un meilleur encadrement des opérateurs du secteur informel pour pérenniser leur activité ;
- Une adaptation de la formation des jeunes aux besoins du marché de l'emploi ;

- Un allègement des coûts fiscaux sur les facteurs de production avec un suivi d'embauche des jeunes ;
- L'Etat doit prendre des mesures dures pour lutter contre le travail des enfants ;
- La création du Fond régional de soutien aux initiatives des jeunes et faciliter l'accès au financement ;
- Promouvoir l'expertise de la jeunesse dans le système de volontariat pour les jeunes ;
- La création d'un conseil sous régional de la jeunesse africaine.
- Promouvoir l'évolution technologique pour favoriser la création d'emplois et l'amélioration du niveau de vie ;
- Promouvoir un système de sécurité sociale comme un facteur de productivité ;
 - Une meilleure valorisation de l'emploi notamment du point de vue rémunération pour éviter la paupérisation du travail et de l'emploi ;

Au niveau de « Migration, mobilité, dialogue interculturel et co-développement »

Un développement des termes composant le thème a été défini ainsi la migration est le déplacement d'une résidence, d'un endroit à un autre ; selon un temps donné.

La mobilité est tout déplacement que l'on effectue en ne tenant pas compte du temps qu'on y accorde.

Le dialogue interculturel quant à lui est un processus par lequel l'acceptation de l'autre et de sa pensée est tolérée sans tenir compte des différences en vue d'élargir le savoir faire.

Ainsi les inquiétudes des participants se basaient sur les techniques de liaison des éléments suivants :

- Le fait que les migrants n'ont pas accès aux services sociaux comme les nationaux ;
- Le fait que les migrants fassent objets de discrimination ;
- Le fait que les migrants travaillent au noir et font des emplois illégaux ;
- Le fait de la dignité des migrants toujours bafouée et
- Le fait que la diversité des migrants n'est pas toujours acceptée.

La question de la migration et du Co-développement se présentent sous trois aspects que sont :

- L'égalité des chances des migrants ;
- La solidarité entre les générations ;
- Le projet de la réforme Formation- Emploi.

Les enjeux à travers les contraintes ont été de multiples ordres :

Sur le plan de l'Education et de la Formation Professionnelle, les jeunes africains ne bénéficient pas tous d'une éducation ; à une formation professionnelle et à l'apprentissage de l'autonomie fonctionnelle qui les doteront des moyens de conduire et de favoriser le développement de l'Afrique.

Les programmes d'enseignement devraient donner aux jeunes les compétences nécessaires pour tenter leurs chances sur un marché globalisé et subvenir à leurs propres besoins.

Les participants relèvent :

- une disparité des systèmes éducatifs africains ;
- Une insuffisance des infrastructures scolaires ;
- Un coût très élevé des frais d'écolage ;
- Un faible taux de scolarisation des filles ;
- L'école qui est imposée et non acceptée
- La non perception de l'importance du partenariat autour de l'école

Sur le domaine de l'emploi, les jeunes rencontrent des difficultés sur les marchés africains de l'emploi ; en raison des insuffisances de leurs qualifications, et faute d'opportunités suffisantes, la plupart des jeunes Africains sont condamnés à des emplois mal rémunérés, au chômage ou au sous-emploi. Les jeunes femmes et les jeunes hommes vivant avec des handicaps sont distinctement victimes de discrimination sur les marchés africains de l'emploi.

Il a été relevé à ce niveau

- Une inadéquation entre la formation et l'emploi ;
- Inadéquation formation et besoins de la société ;
- Le mythe du diplôme et de l'occident ;
- Instabilité sociopolitique de certains états ;
- Manque de confiance des jeunes en leurs compétences ;
- Lourdeurs des procédures administratives et financières pour la création d'entreprise ;
- Refus par les jeunes d'exercer des emplois manuels ;
- Accroissement de l'esprit d'individualisme chez les jeunes Africains
- Une insuffisance des ressources humaines qualifiées ;
- La non valorisation des acquis informels.

En vu de faire face à la situation de la migration clandestine les recommandations suivantes ont été formulées :

- Les gouvernements africains se doivent de ratifier la Charte Africaine de la Jeunesse et d'en assurer la mise en œuvre et le suivi ;
- Par le biais des ministères de l'éducation et de la jeunesse, les gouvernements réviseront les programmes scolaires de façon à introduire, d'ici 2015, l'enseignement des capacités de « survie » et les compétences liées à l'emploi ;
- Les Etats africains doivent aussi s'engager à remédier à la situation des jeunes en rupture scolaire et des jeunes vulnérables tels que les enfants des rues et les jeunes détenus, notamment grâce à des programmes de réadaptation, ainsi que d'éducation et de formation de la deuxième chance ;
- Les gouvernements, agissant de concert avec les organismes régionaux en tête desquels l'Union africaine, et leurs partenaires internationaux créeront un programme d'échange de jeunes africains afin de favoriser l'échange de compétences au sein de l'Afrique et la diffusion des valeurs africaines ;
- Il faut absolument promouvoir l'esprit d'entreprise pour accélérer le développement de l'Afrique ;
- Avec l'appui de tous les partenaires de développement, les gouvernements devront créer des fonds nationaux pour la promotion de l'emploi des jeunes et veiller à ce que tous les programmes de promotion de moyens d'existence soient spécifiquement axés sur les jeunes, l'accent étant mis en particulier sur les jeunes femmes. Les programmes de micro crédits devraient aussi s'adresser en priorité aux jeunes ;

- Les gouvernements doivent travailler avec le secteur privé et d'autres acteurs pour exécuter des programmes de stages ou d'apprentissage ne s'apparentant pas à de l'exploitation pour permettre aux jeunes d'acquérir l'expérience nécessaire ;
- Les industries, les associations professionnelles, les banques et les chambres de commerce devraient créer des programmes pour appuyer et promouvoir le partenariat et le partage des connaissances entre les jeunes entrepreneurs ;
- Les gouvernements africains devraient créer un fonds de promotion de l'esprit d'entreprise chez les jeunes et adopter des mesures d'incitation telle que les exemptions d'impôt temporaires pour les jeunes entrepreneurs ;
- Les accords relatifs aux protocoles signés entre les pays d'accueil doivent permettre d'intégrer et de protéger les jeunes travailleurs migrants ;
- Les gouvernements africains doivent moderniser et diversifier l'économie rurale, par exemple, en couplant l'agriculture et l'industrie alimentaire pour des emplois pour les jeunes ;
- Les gouvernements et la société civile devraient également mener des campagnes, à travers la radio et la presse écrite, pour informer les jeunes ruraux africains des réalités du travail et de la vie en milieu urbain ou de l'émigration ;
- Les gouvernements africains doivent encourager les envois de fonds et promouvoir l'investissement par les jeunes africains vivant à l'étranger.
- Les pays d'accueil devront également reconnaître leurs responsabilités dans la réduction des capacités des pays africains résultant de l'exode des compétences.
- Les pays africains devraient créer un environnement favorable pour attirer les africains de la diaspora.
- Pour renforcer les relations entre la diaspora et l'Afrique, l'Union africaine devrait inclure des représentants des africains résidant en dehors du continent.

Les engagements objectifs par la jeunesse ont été pris

Dans la même perspective que tout ce qui précède, nous jeunes de l'Afrique de l'Ouest, en prélude au Sommet Afrique/Europe de la jeunesse, recommandons fortement ce qui suit :

- La ratification en procédure d'urgence par nos états africains de la Charte Africaine de la Jeunesse ;
- Un forum continental comme le congrès culturel panafricain, pour servir à des discussions et à des débats sur des défis culturels, tout en cherchant à préserver les aspects positifs de la culture de l'Afrique ;
- Passer en revue les lois et pratiques discriminatoires et les réviser pour les aligner sur les aspirations des jeunes et sur les conventions et normes africaines et internationales relatives aux droits de l'homme ; et à la Charte Africaine de la Jeunesse.
- Etablir entre la diaspora et les organisations de jeunesse de l'Afrique, des mouvements de jeunes africains ;
- Créer un forum de discussion en ligne durable qui puisse unir tous les jeunes d'Afrique, y compris leurs organisations ;
- Publication des actions menées par et pour les jeunes ;
- L'engagement et l'implication des jeunes dans la sensibilisation des pairs contre l'immigration clandestine et pour la démythification de l'occident ;
- Encourager les stages internationaux d'échanges d'expériences ;
- Veiller à la mise en œuvre des propositions faites dans le cadre de la réduction des migrations.

Au niveau de l'analyse du thème « paix et conflits »

L'analyse a permis de définir la paix qui n'est pas seulement l'absence de conflit mais un bien être global économique, social et politique et quant au conflit c'est tout ce qui peut remettre en cause la stabilité d'un Etat ou d'une région.

Des causes des conflits nous pouvons citer entre autre :

- La mauvaise gouvernance politique et économique ;
- L'injustice sociale ;
- L'exclusion et la xénophobie ;
- Le manque criard de justice ;
- L'intangibilité des frontières ;
- La pauvreté des populations et le chômage ;
- L'ingérence étrangère dans la gestion des Etats ;
- L'incivisme et le manque d'éducation des jeunes ;
- La détention illégale des armes ;
- Les problèmes fonciers ;
- Les dérives religieuses ;

Des solutions préconisées pour prévenir les risques, menaces, pour la stabilité politique et sociale de la sous région Ouest Africaine, il ressort les points suivants :

- La bonne gouvernance dans nos Etats Africains ;
- Une véritable éducation basée sur la culture de paix et de non violence ;
- Le respect des droits de l'homme ;
- La promotion de la diversité culturelle ;
- La mise en place d'une véritable politique de jeunesse ;
- L'implication des jeunes dans le processus de prise de décision de façon effective ;
- La mise en place effective des Ministères de la jeunesse et de l'emploi et des Conseils nationaux de jeunesse ;
- Le désarmement des enfants soldats et leur insertion dans la société ;
- Adoption de la voie pacifique à travers le dialogue et la négociation ;
- Adoption d'une éducation non formelle ;
- La mise en place des cadres d'échange entre les jeunes ;
- Renforcer les capacités d'intervention des organisations de jeunesse ;
- Augmenter les ressources allouées à l'éducation et à l'emploi ;
- Elaborer une politique de promotion de la parenté à plaisanterie ;
- La ratification, promulgation et vulgarisation de la charte africaine de la jeunesse
- La mise en place d'un corps de la paix ;
- La promotion de l'entrepreneuriat jeunes ;
- La non signature des Accords de Partenariat Economique (APE) ;

Les jeunes ont formulé des recommandations spécifiques :

- L'implication des jeunes au respect des engagements pris par les états pour la réalisation des OMD ;
- La mise en place d'une véritable politique de jeunesse ;
- L'implication des jeunes dans le processus de prise de décision de façon effective ;

- L'Implication des jeunes dans les négociations des APE (Accord de partenariat économique) entre UE et l'Afrique.

La rencontre a également abordé une thématique consacrée au partenariat public privé pour la jeunesse et le co-développement. Les préoccupations ont essentiellement portées sur les perspectives de création d'emplois par l'Etat, les collectivités publiques, locales et le secteur privé au profit des jeunes.

On a relevé l'importance de la responsabilité des jeunes à mieux s'impliquer et prendre en compte la problématique emploi afin de trouver une solution durable pour leur avenir.

Il ressort que depuis les années 1990, le secteur privé est considéré comme principal moteur du développement. L'exemple des actions menées par le Ministre de la jeunesse et de l'emploi du Burkina Faso en faveur de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes est édifiant en la matière. Comme exemple, on peut citer la formation de 5 000 jeunes à l'entrepreneuriat chaque année et de 10 000 jeunes aux métiers.

- le lien entre commerce international et croissance ;
- les stratégies de développement économique basées sur la promotion des exportations ;
- le rôle des entreprises dans la mondialisation ;

Au terme de la rencontre les jeunes ont relevé avec force et satisfaction la tenue de cette rencontre qui offre un cadre d'échange exemplaire d'une intégration. Elle a souhaité une meilleure compréhension et la confiance des leaders d'opinion et politique afin de lui donner les outils nécessaires pour un épanouissement constructif. Dans ce sens ils ont sollicité la création d'un site forum de la rencontre entre les jeunes d'Afrique et d'Europe.

Fait à Ouagadougou le 03 octobre 2007

La rencontre